

L'étranglement financier de Molenbeek et comment y faire face

Décryptage du déficit budgétaire de la commune et de ses causes



ptb

Molenbeek

Une étude du PTB Molenbeek
Février 2026



Résumé

Un an après son arrivée à la majorité, le PTB tire la sonnette d'alarme. Molenbeek, deuxième commune la plus pauvre de Belgique, est prise dans un étau financier. Sa capacité à répondre aux besoins urgents de sa population est paralysée. Notre commune doit fonctionner avec 380 euros de moins par habitant que la moyenne bruxelloise. Pour offrir la même qualité de service public qu'ailleurs à Bruxelles, il manque 480 travailleurs communaux.

Cette situation n'est pas le fruit du hasard. Elle est causée par des mécanismes précis qui sont décryptés dans cette étude. Le gouvernement fédéral impose à la commune des charges toujours plus lourdes sans lui donner les moyens de les assumer. Police, Précarité et Pensions : ce sont les trois « P » qui devraient être assumés par le fédéral. Ensemble, ils coûtent à la commune près d'un tiers de son budget.

La Région bruxelloise a aussi une part de responsabilité. Sa dotation à la commune de Molenbeek a été gelée, ce qui lui fait perdre 10 millions d'euros par an. Les subsides régionaux pour la propreté ou la cohésion sociale diminuent, et les retards de paiement obligent la commune à emprunter pour payer ses factures, générant des coûts d'intérêts supplémentaires.

Dans ce contexte, les banques en profitent pour dicter leur loi. Belfius, banque pourtant sauvée par l'argent public, a menacé fin 2025 d'arrêter de prêter de l'argent à Molenbeek, imposant un plan de redressement en dehors de toute légitimité démocratique.

Face à cet étranglement financier, la commune n'a quasiment aucune marge pour faire rentrer de l'argent : l'impôt des personnes physiques rapporte deux fois moins qu'ailleurs. Le constat est similaire pour le précompte immobilier. Taxer davantage des habitants qui n'en peuvent plus n'est tout simplement pas une solution.

À cela s'ajoute un héritage budgétaire catastrophique au niveau communal. Sous le précédent échevin des finances MR, les réserves financières de la commune ont été vidées, et les factures impayées continuent de remonter à la surface.

La nouvelle majorité communale a engagé un travail de rigueur indispensable pour remettre de l'ordre dans les comptes. Mais cette bonne gestion ne suffira pas à résoudre le problème structurel de sous-financement. La seule issue responsable est un financement correct de la commune, basé sur les besoins réels des habitants. Ce dossier propose des solutions concrètes pour que notre commune puisse enfin respirer et servir dignement ses habitants.

Contact

➔ **Matteo Kopriva, président du PTB Molenbeek**
matteo.kopriva@pvda.be

1. Introduction

Un an après son arrivée en majorité à Molenbeek, le PTB fait un constat préoccupant : la commune est prise dans un étau financier qui l'empêche chaque jour de répondre aux besoins des Molenbeekois.

Les Molenbeekois font face à une crise sociale qui continue de s'aggraver. Molenbeek est la deuxième commune la plus pauvre de Belgique¹. 42% de sa population bénéficie d'une intervention majorée (aides sociales aux personnes les plus vulnérables)². Ce taux est le double de la moyenne nationale³. Un autre constat : à Molenbeek, 11,4% de la population reçoit le revenu d'insertion du CPAS (le RIS), c'est un taux presque deux fois plus élevé que la moyenne régionale⁴.

Pour répondre dignement aux besoins de la population, il faut les moyens. Mais l'État fédéral impose de plus en plus de charges à la commune. Les dotations régionales que la commune reçoit stagnent année après année. Les taxes communales sont déjà au maximum de ce que peut supporter notre population, et elles rapportent bien moins qu'ailleurs.

Cette situation crée une insuffisance budgétaire permanente. Depuis de nombreuses années déjà, les travailleurs de la commune accomplissent des efforts remarquables pour faire plus qu'ailleurs, mais avec beaucoup moins de moyens.

**La commune de Molenbeek fonctionne avec
380€ de moins par habitant que la moyenne
régionale**

Cela veut dire que pour faire la même chose qu'une autre commune bruxelloise, Molenbeek a 37 millions d'euros en moins par an. Cela représente 17% du budget de la commune. En termes de personnel, le manque est encore plus parlant : pour avoir autant de budget consacré au per-

1 Stabel, Chiffres sur la pauvreté dans les communes, 2023.

2 Vivalis, Zoom sur Molenbeek 2024.

3 Agence Intermutualiste, Intervention majorée et revenus de remplacement

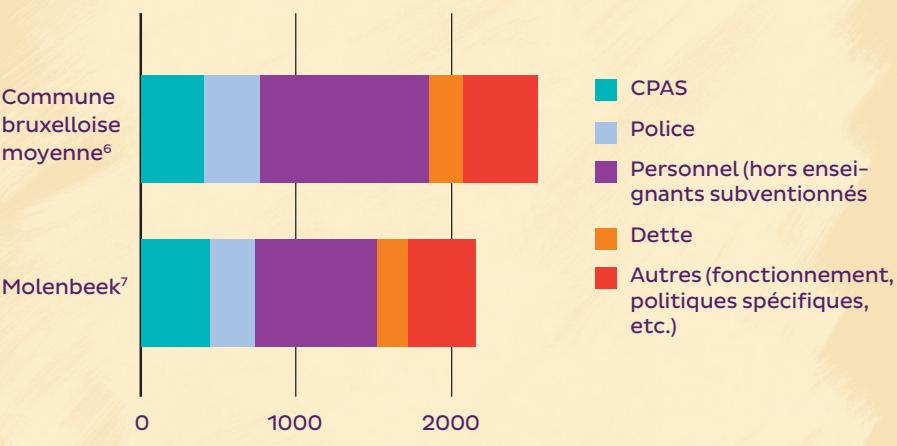
4 Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse, Chiffres clés pour Molenbeek-Saint-Jean.

sonnel qu'une commune moyenne bruxelloise, il faudrait rajouter 480 travailleurs à nos 1 200 travailleurs communaux actuels⁵.

Malgré tous les efforts des travailleurs communaux, le déficit budgétaire persiste et s'accumule. C'est structurel. Les besoins de notre population augmentent, mais le financement ne suit pas. Et maintenant, les mesures du gouvernement Arizona viennent aggraver la situation en transférant encore plus de charges vers la commune, sans lui donner les moyens d'y faire face.

Cette étude décrypte les mécanismes d'étranglement de Molenbeek, et propose des solutions pour sortir de cette prise en étau qui met gravement en péril le bien-être des Molenbeekois.

Budget des dépenses ordinaires de 2024, en euros par habitant



5 Belfius, Les finances des pouvoirs locaux de la région bruxelloise, mandature 2019-2024
6 Belfius, Les finances des pouvoirs locaux de la région bruxelloise, mandature 2019-2024, page 14.
7 Commune de Molenbeek, Rapport financier du Compte 2024.

2. Le gouvernement fédéral étrangle la commune

L'État fédéral impose à la commune des charges importantes pour des missions qui ne devraient pas relever du niveau communal, et qui ne s'accompagnent pas d'un financement correct. Examinons les chiffres.

Le budget de la commune de Molenbeek est d'environ 250 millions d'euros par an. Près d'un tiers de ces dépenses est consacré aux trois « P » : Police, Précarité et Pensions. Tous les trois sont soumises à l'autorité fédérale, mais pourtant les communes (et surtout les communes populaires) doivent en supporter une grande partie. Près d'un tiers du budget communal est mobilisé pour assumer des choix et de politiques fédérales. Analysons ces trois « P » en détail.

Répartition des dépenses ordinaires en 2024⁸

Autres (dont politiques
spécifiques)
6,7 %

Provisions et réserves
2,6 %

Dépenses de dettes
9,2 %

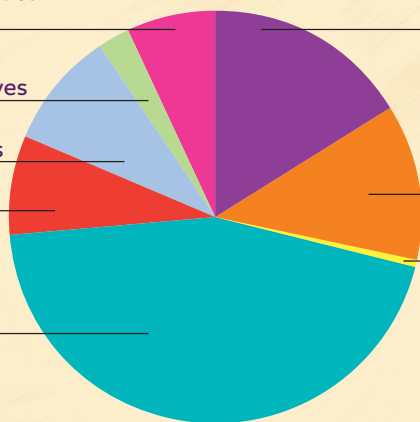
Dépenses de
fonctionnement
7,8 %

Dépenses en
personnel
44,7 %

Dotation CPAS
16,3 %

Dotation Zone de
Police
12,1 %

Cotisation de
responsabilisation
0,6 %



8 Commune de Molenbeek, Comptes 2024.

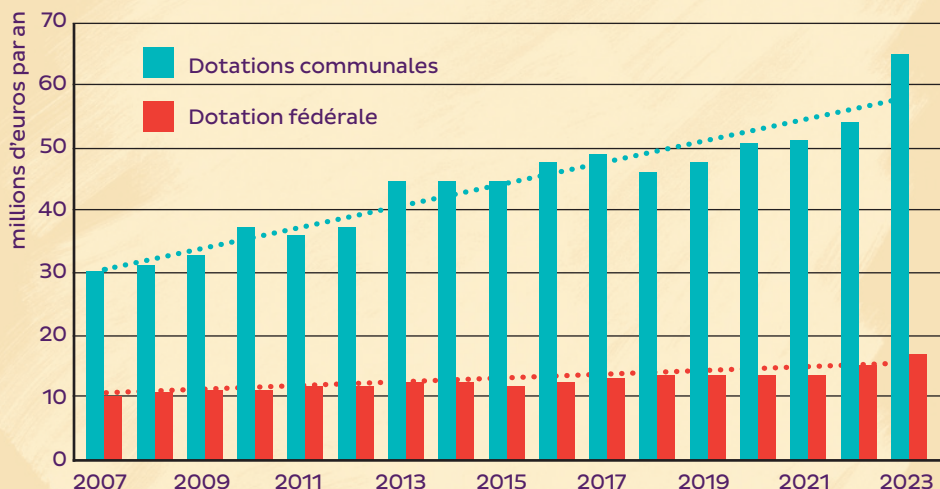
2.1. Police

Ces dernières années, les besoins au niveau de la sécurité ont fortement augmenté à Molenbeek. C'est liée au redéploiement des réseaux de trafic de drogue à l'échelle nationale et internationale.

À l'été et à l'automne 2025, les fusillades se succèdent à Molenbeek. En août, Rue de l'École, un adolescent de 17 ans est blessé par balle aux jambes. Le même mois, rue de la Borne, un habitant appelle la police après avoir découvert des impacts dans sa façade. Fin août, rue Edmond Van Cauwenberghe, une habitation est criblée de balles au petit matin. Le parquet ouvre une enquête. Fin septembre, c'est la même maison de la rue Edmond De Grimberghe qui est visée pour la deuxième fois en huit jours. Les habitants vivent dans la peur, les parents hésitent à laisser leurs enfants jouer dans les parcs, et ont un sentiment d'inquiétude constant pendant qu'ils sont à l'école.

Face à cette crise sécuritaire, la commune a dû prendre elle-même en charge le manque de moyens fédéraux. Sa dotation à la zone de police Bruxelles-Ouest a augmenté de 42% les dernières années (passant de 22 millions en 2020 à 31,2 millions en 2025). Aujourd'hui, 12% du budget communal est consacré à la police. Mais comment en sommes-nous arrivés là ?

Evolution des dotations communales (de toutes les communes de la zone) et de la dotation fédérale pour la zone de police Bruxelles-Ouest⁹



La principale source de financement fédéral pour les zones de police s'appelle la «norme KUL». C'est une norme qui répartit le budget fédéral pour la police entre toutes les zones du pays. Le problème, c'est que cette norme a été calculée sur base d'une situation démographique ancienne. Et surtout : elle ne tient pas non plus compte de l'évolution réelle des besoins. Si une zone a besoin de recruter plus d'agents pour faire face à de nouveaux défis, elle ne reçoit pas automatiquement plus de dotation fédérale par agent.

Cette norme KUL pénalise particulièrement Bruxelles, qui a fortement grandi en nombre d'habitants, et qui doit faire face aux défis spécifiques d'une capitale. Conséquence : le financement fédéral par agent dans les zones bruxelloises est 30% plus faible que dans le reste du pays.

Si nos agents étaient financés comme ailleurs en Belgique, Molenbeek aurait 3,8 millions d'euros par an en plus.

La situation est d'autant plus difficile vu qu'il manque actuellement 150 agents¹⁰ dans notre zone de police (dont 42 pour la police territoriale de Molenbeek¹¹). Non seulement le cadre théorique du nombre d'agents n'est pas suffisant, mais ce cadre n'est pas rempli car le budget manque.

Nous demandons au ministre de l'intérieur Quintin (MR) deux choses essentielles :

- **Un financement fédéral par agent équivalent aux autres régions du pays**
- **Un financement spécifique permettant de recruter les agents manquants pour atteindre au minimum le cadre actuel**

2.2. CPAS

La crise sociale est un résultat des mécanismes qui dépassent largement les compétences communales : le blocage des salaires, le saut d'index, la diminution des emplois stables et de qualité, l'explosion des loyers, etc. Pourtant, ce sont les communes qui doivent assumer les conséquences sociales et financières, notamment via le CPAS.

La commune a dû continuellement augmenter sa dotation au CPAS : elle a augmenté de 50% les cinq dernières années (de 29,2 millions en 2020 à 43,7 millions en 2025). Aujourd'hui, la dotation au CPAS représente presque un cinquième du budget communal. D'où vient cette augmentation ?

La principale dépense du CPAS est le versement du revenu d'intégration sociale (RIS) aux personnes qui n'ont plus droit à aucune autre allocation. Ce montant s'élève à environ 870 € pour une personne cohabitante, 1 300 € pour une personne isolée et 1 770 € pour une famille à charge. Il s'agit de montants maximums, dont sont déduits les autres revenus éventuels du ménage.

10 Rapport annuel 2024 de la Zone Ouest, budget 2024 de la Zone de Police Ouest.

11 Zone de Police Bruxelles-Ouest, réponse à une question écrite de Maria Vindevoghel, octobre 2025

L'Etat fédéral fixe ces montants, et définit aussi qui doit recevoir un RIS. Mais il oblige les communes à payer 30% de ce RIS. Donc, plus une commune est frappée par la pauvreté, plus elle doit payer. Et donc, plus elle doit trouver de nouvelles recettes... en taxant cette même population.

Si l'Etat fédéral finançait à 100% les dépenses du RIS, la commune aurait 19 millions d'euros par an en plus pour créer des emplois¹².

Nous demandons à la ministre des affaires sociales Van Bossuyt (N-VA) que le fédéral finance les RIS à hauteur de 100%.

En plus de ce sous-financement qui existait déjà, le gouvernement Arizona a décidé d'exclure du chômage plus de 40 000 Bruxellois¹³, dont 4 000 Molenbeekois, soit 4% de la population de notre commune.

Adolphine est Molenbeekoise. Elle a travaillé toute sa vie comme aide ménagère et a dû élever ses enfants seule. À un moment, son corps ne pouvait plus suivre et il n'y avait pas de travail adapté pour elle. Pendant toute sa vie, elle a cotisé pour sa pension et pour l'assurance chômage. Elle se rapproche d'une retraite bien méritée. Mais Adolphine est maintenant exclue du chômage. Elle est propriétaire de sa maison, donc elle a peu de chance d'avoir un revenu du CPAS. Elle est complètement désemparée. Qui va l'embaucher encore maintenant ?

Mais il n'y a pas que Adolphine qui soit en détresse actuellement. Près de la moitié des personnes exclues sont des jeunes qui peinent à trouver un emploi. Pour les 100 000 bruxellois à la recherche de travail, il y a moins de 40 000 offres d'emploi reçues par Actiris¹⁴. Que vont devenir toutes ces personnes exclues ? Elles vont devoir tenter de trouver de l'aide auprès du CPAS.

¹² CPAS de Molenbeek, Plan de gestion 2025-2027

¹³ FGTB, Étude parue en août 2025.

¹⁴ Actiris, ViewStat

**La mesure Arizona d'exclusion du chômage
coûtera la commune jusqu'à 9 millions
par an en plus¹⁵.**

2.3. Pensions

Comme tous les employeurs, les communes cotisent pour les pensions de leur personnel. Mais elles sont dans une situation particulière. Le niveau fédéral n'intervient pas du tout dans les cotisations de pension des fonctionnaires communaux nommés (les statutaires). C'est la seule catégorie des travailleurs pour lesquels le fédéral ne cotise pas. Pour les fonctionnaires régionaux, le fédéral prend en charge 50% des cotisations. Pour les agents contractuels, les travailleurs du privé et les indépendants : 33%¹⁶.

La caisse des pensions du personnel communal statutaire est pourtant gérée par le fédéral. Cette caisse est déficitaire : les cotisations des statutaires actifs sont insuffisantes par rapport aux pensions qui doivent être versées aux statutaires pensionnés. C'est parce que, sous la pression budgétaire, les communes ont progressivement réduit le nombre de statutaires en activité. Pour combler ce déficit, le fédéral a décidé de faire porter la charge aux communes elles-mêmes, via une «cotisation de responsabilisation». Et ce montant va continuer à augmenter dans les années à venir.

**La non-prise en charge des pensions des
statutaires communaux de la part du fédéral
coûte 3 millions d'euros par an à Molenbeek.**

**Nous demandons au ministre des pensions
Jambon (N-VA) que l'Etat fédéral contribue à
hauteur de 1/3 dans la charge des pensions des
fonctionnaires communaux, comme il le fait pour
les contractuels, les salariés et les indépendants.**

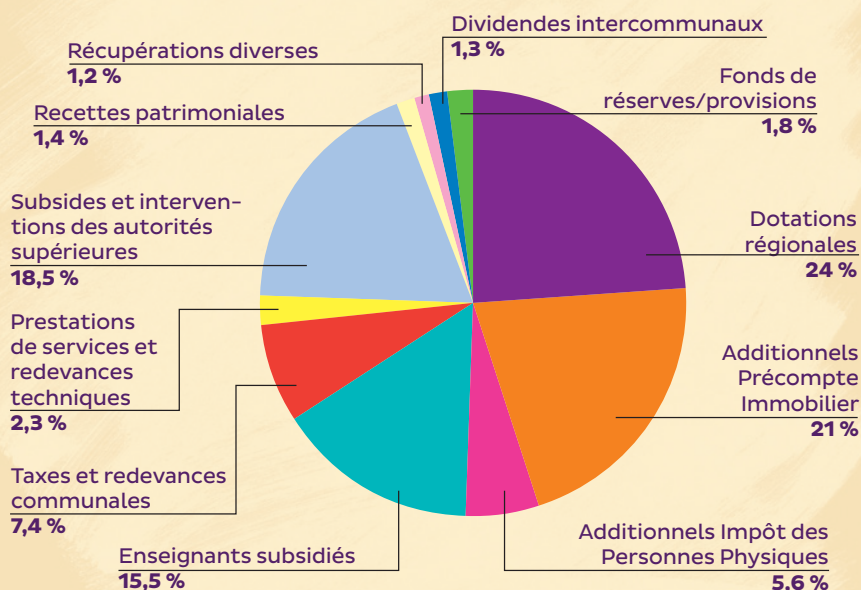
¹⁵ Brulocalis, Etude sur le report des charges

¹⁶ Brulocalis, Etat des lieux sur les pensions des agents des pouvoirs locaux, juillet 2022.

3. La région manque à ses devoirs

En Belgique, les régions jouent un rôle central dans le financement des communes via des “dotations générales” annuelles. Les dotations régionales sont les subventions principales des communes.

Répartition des ordinaires de Molenbeek au compte 2024¹⁷



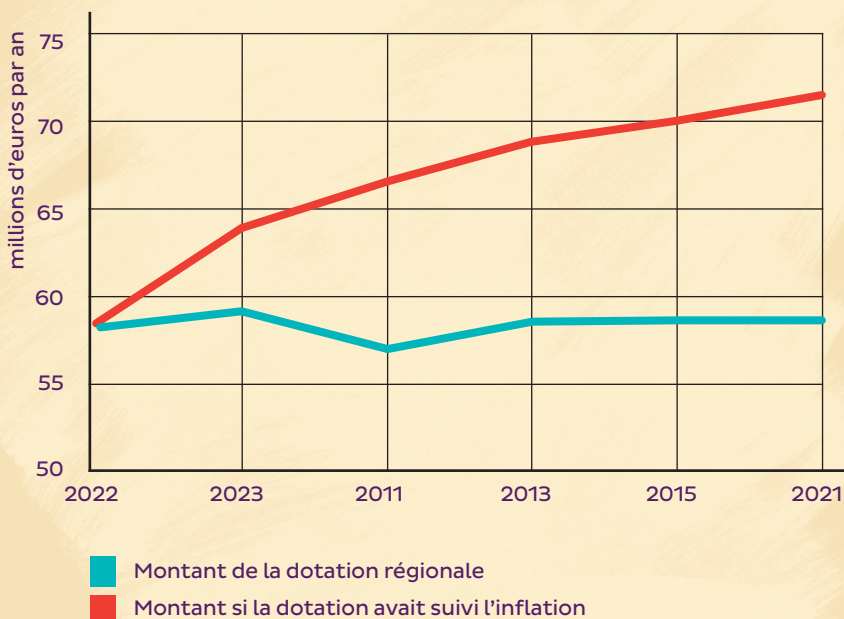
3.1. La stagnation de la dotation régionale

À Bruxelles, l'enveloppe totale des dotations régionales augmente de 2% par an. C'est en-dessous de l'inflation et ce n'est donc pas suffisant pour répondre aux besoins réels des communes. Cette dotation totale doit être répartie entre les différentes communes de la région. Cette répartition est appliquée selon différents critères qui font qu'à Molenbeek, la dotation n'augmente même pas de 2%, mais stagne à un plafond. Dans les faits elle n'augmente pas, malgré l'inflation parfois très forte de ces dernières années.

¹⁷ Commune de Molenbeek, Comptes 2024.

La stagnation de la dotation régionale à Molenbeek depuis 2020, fait perdre 10 millions d'euros par an à la commune. C'est l'équivalent de 166 salaires.

Evolution de la dotation régionale pour Molenbeek



3.2. La diminution et suppression des subsides

Au-delà des dotations générales, la Région bruxelloise attribue aussi des subsides pour des politiques spécifiques comme la propreté, le développement durable ou la cohésion sociale. Mais ces dernières années, ces financements ont été drastiquement réduits ou supprimés, aggravant encore la situation budgétaire de Molenbeek et plongeant de nombreux services et associations dans la détresse.

Par exemple, l'Agence Bruxelles Propreté a diminué ses subventions aux équipes communales de la propreté de presque 200 000 €. Bruxelles Environnement a interrompu ses appels à projets depuis 2024, faisant diminuer les subventions de plus de 200 000 €. Plusieurs dispositifs de cohésion sociale ont également été supprimés en 2025 : la Politique des grandes villes (PDV), le projet Imago, le subside régional Égalité des chances (150 000 € de perte). Une annonce de coupe de 30% dans les projets de cohésion sociale pour 2026 a toutefois pu être évitée grâce à une mobilisation des acteurs du secteur, qui ont obtenu un maintien des subsides.

3.3. La tutelle régionale

En 2015, la commune de Molenbeek a reçu un soutien de la région de 27 millions d'euros. Ce soutien allait de pair avec un plan d'assainissement strict afin d'imposer un budget en équilibre chaque année. Et aujourd'hui encore, chaque décision est soumise au contrôle d'un inspecteur régional.

Aujourd'hui, alors que la commune cherche à stabiliser ses finances et à améliorer son fonctionnement, l'inspecteur régional ralentit ou bloque certaines décisions du collège, comme le remplacement du personnel. Fin 2025, lorsque le collège a décidé de ne pas augmenter le précompte immobilier, l'inspecteur régional a exigé, en contrepartie de son accord, des économies structurelles de plusieurs millions d'euros.

Cette pression s'inscrit dans un contexte plus large. La Région bruxelloise elle-même est sous-financée et traverse une crise budgétaire majeure. Mais alors que la Région présente depuis plusieurs années des budgets

en déséquilibre, l'inspecteur régional exige de Molenbeek un retour quasi immédiat à l'équilibre. Nous demandons une trajectoire progressive, réaliste et juste.

3.4. Les retards de paiement

Si la région demande que la commune prenne ses responsabilités, elle doit aussi respecter ses engagements. Pourtant, en décembre 2025, la commune attendait encore le versement d'environ 37 millions d'euros de subsides pourtant promis.

Ces retards de paiement ont des conséquences concrètes et coûteuses. Sans ces rentrées attendues, la commune n'a pas assez d'argent en caisse pour payer ses factures courantes, les salaires de son personnel ou ses fournisseurs. Elle est donc obligée d'emprunter à court terme auprès des banques pour combler ce manque temporaire dans les caisses. Ces emprunts ont un coût : les intérêts bancaires. Concrètement, emprunter l'équivalent des montants dus par la Région peut coûter environ 1,5 million d'euros d'intérêts supplémentaires par an à la commune.

Nous demandons au gouvernement régional de :

- **garantir une indexation minimale de toutes les dotations communales de sorte à rattraper l'évolution réelle du coût de la vie**
- **maintenir ses subsides régionaux**
- **permettre une trajectoire budgétaire progressive, réaliste et juste**
- **payer ses factures à temps et compenser la charge de la dette supplémentaire en raison des retards**

4. Les banques profitent de la situation pour imposer l'austérité

Les recettes et les dépenses d'une commune ne tombent pas toujours au même moment. Parfois, les factures arrivent avant les rentrées. Dans ce cas, la commune peut se retrouver temporairement à court d'argent. Pour pouvoir continuer à payer les salaires du personnel et honorer ses factures, elle doit alors demander aux banques de lui prêter de l'argent à court terme.

Traditionnellement, c'est Belfius qui joue ce rôle de prêteur. Il faut rappeler que cette banque a été sauvée de la faillite par l'argent public, notamment celui des communes. Pourtant Belfius n'hésite pas à faire pression sur les communes en difficulté.

Fin 2025, la situation a pris un tournant inquiétant : Belfius a menacé d'arrêter de prêter de l'argent à Molenbeek. Pour éviter cette coupure qui aurait paralysé le fonctionnement de la commune, l'administration a dû démontrer la crédibilité de son «plan de redressement» et négocier pour maintenir un accès minimal au financement.

Cette situation étrangle la commune : des décisions politiques majeures, contre les intérêts des habitants, doivent se prendre sous la pression des banques, en dehors de tout cadre démocratique.

Nous demandons au ministre des finances Jambon (N-VA) de garantir que les banques publiques comme Belfius soient au service des communes.

Nous demandons au gouvernement régional de garantir la continuité des prêts à court terme via Brinfin (organisme qui aide les communes à obtenir ces prêts).

5. La commune a moins de leviers fiscaux

En 2025, la nouvelle majorité a pris plusieurs mesures pour faire porter l'effort budgétaire sur les épaules les plus larges. Mais cette approche se heurte rapidement à des limites. D'une part, les règles régionales empêchent les communes de taxer les grandes entreprises plus que leurs voisines. D'autre part, certaines multinationales refusent tout simplement de payer leurs taxes en attaquant les règlements en justice. Les opérateurs téléphoniques, par exemple, doivent aujourd'hui 8,4 millions d'euros à la commune¹⁸.

Vu que les plus larges épaules refusent d'assumer leurs responsabilités, et vu que la tutelle régionale impose un budget en équilibre, la commune a été contrainte de prendre des mesures touchant la population : une hausse de l'impôt sur les personnes physiques (IPP) et une augmentation des recettes de stationnement pour 2026. Aucun Molenbeekois n'a voté pour ces mesures. Il faut arrêter ces mécanismes d'étranglement qui font que c'est toujours les travailleurs qui payent.

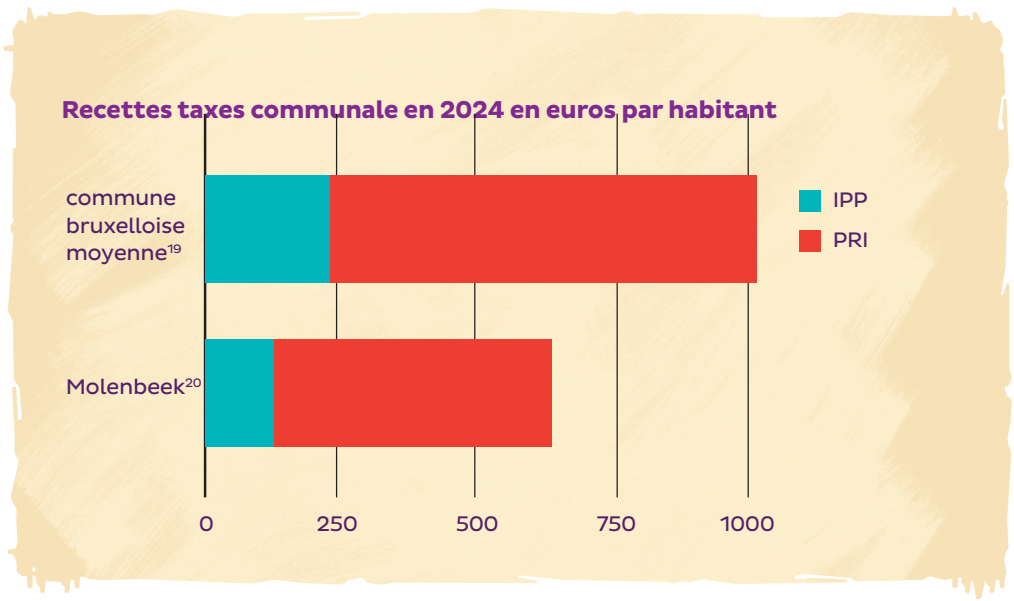
Même à taux plus élevés que dans les autres communes, les recettes générées à Molenbeek sont nettement plus faibles. Une population plus pauvre signifie moins de rentrées fiscales possibles. Molenbeek ne dispose tout simplement pas des leviers fiscaux nécessaires pour faire face seule à ses besoins croissants. Il faut donc un financement correct de la part du fédéral et la région.

Par exemple : l'impôt des personnes physiques (IPP) rapporte 105 € de moins par habitant à Molenbeek que dans une commune moyenne à Bruxelles, c'est-à-dire presque deux fois moins. Le précompte immobilier (PRI) à Molenbeek rapporte 266 € de moins par habitant.

En 2023, la majorité précédente avait déjà prélevé 8 millions d'euros supplémentaires via une hausse du précompte immobilier. Résultat : la commune a quand même clôturé l'année avec un déficit de 6,6 millions. La pression fiscale sur les Molenbeekois, déjà beaucoup trop forte, ne résout donc rien de manière durable.

¹⁸ Document interne sur les créances ouvertes

Le PRI et l'IPP apportent 37 millions d'euros en moins à Molenbeek qu'aux autres communes bruxelloises



19 Belfius, Les finances des pouvoirs locaux de la région bruxelloise, mandature 2019-2024, page 22.

20 Commune de Molenbeek, Rapport financier du Compte 2024.

6. Pour une gestion responsable

Depuis 2025, la nouvelle majorité communale essaye de redresser la situation à la commune. Les premiers projets sont lancés concernant les outils de pilotage : la comptabilité communale évolue vers une véritable comptabilité analytique, indispensable pour identifier précisément où va chaque euro. Un monitoring mensuel des dépenses de personnel a été mis en place pour stabiliser les coûts qui avaient explosé. Les directions de services sont responsabilisées dans la gestion de leur propre budget (ce qui n'était pas le cas avant). Cette exigence de rigueur s'applique également au CPAS : pour la première fois, une modification budgétaire insuffisamment justifiée a été refusée, obligeant l'institution à chercher des solutions en interne.

Ces réformes étaient urgentes. Il fallait remettre de l'ordre dans les comptes hérités de l'échevin des finances MR et de la présidente du CPAS, du MR également. Au lieu de s'attaquer aux causes du déficit budgétaire, ils ont préféré épuiser les réserves financières de la commune (passant de 12 millions d'euros en 2019 à seulement 2,8 millions en 2024). Pire encore, de nombreuses factures ont été reportées d'année en année. Chaque semaine, la majorité actuelle découvre encore des factures non payées. La gestion libérale s'est révélée être tout sauf rigoureuse.

Une gestion communale responsable est indispensable : la gestion de l'argent collectif des Molenbeekois n'est pas quelque chose à prendre à la légère. Par contre, la bonne gestion seule ne suffira pas à résoudre les problèmes financiers de Molenbeek. Il y a un déséquilibre profond entre les besoins qui continuent à augmenter et les moyens qui sont structurellement insuffisants. Le seul choix responsable à faire pour le long terme est de mener la bataille pour un financement correct et équitable des communes, basé sur les besoins réels des habitants. C'est seulement en se battant, que la commune pourrait se libérer de l'étranglement financier. C'est seulement en se battant, que la commune pourrait répondre dignement aux besoins de sa population.

Nous avons besoin de vous pour sauver Molenbeek de l'étranglement

- **Rejoignez la communauté
Whatsapp du PTB Molenbeek**



- **Devenez membre du PTB**





ptb

Molenbeek